si curieusement décrit. Jusqu'à quel point l'habitude de se créer, comme il l'a dit lui-même, « des paradis artificiels, » à l'aide de la funeste drogue orientale, altéra-t-elle sa santé, c'est ce qu'il serait difficile de préciser. Ses amis l'ont toujours chaleureusement défendu d'avoir poussé jusqu'à l'abus l'usage de l'opium et du haschich; mais sa maladie offrit la plupart des symptômes observés dans l'intoxication causée par ces dangereuses substances, de même que celle de Fernand Boissard, le fondateur du club des haschichins. A Bruxelles, Baudelaire travailla peu; à peine écrivit-il quelques courtes pièces de vers, qui ne sont pas les meilleures de son œuvre. « Les premiers symptômes du mal, dit Th. Gautier, se manifestèrent par une certaine lenteur de parole et une hésitation de plus en plus marquée dans le choix des mots; mais comme Baudelaire s'exprimait souvent d'une façon solennelle et sentencieuse, appuyant sur chaque terme pour lui donner plus d'importance, on ne prit pas garde à cet embarras de langage, prodrome de la terrible maladie qui devait l'emporter et qui se manifesta bientôt par une brusque attaque. Le bruit de la mort de Baudelaire se répandit dans Paris avec cette rapidité ailée des mauvaises nouvelles, qui semble courir plus vite que le fluide électrique le long de son fil. Baudelaire était vivant encore, et la nouvelle n'était que prématurément vraie; il ne devait pas se relever du coup qui l'avait frappé. Ramené de Bruxelles par sa famille et ses amis, il vécut encore quelques mois, ne pouvant parler, ne pouvant écrire, puisque la paralysie avait rompu la chaîne qui rattache la pensée à la parole. L'idée vivait toujours en lui, on s'en apercevait bien à l'expression des yeux, mais elle était prisonnière et muette, sans aucun moyen de communication avec l'extérieur, dans ce cachot d'argile qui ne devait s'ouvrir que sur la tombe. A quoi bon insister sur les détails de cette triste fin? Il n'est pas de bonne manière de mourir; mais il est douloureux, pour les survivants, de voir s'en aller sitôt une intelligence remarquable, qui pouvait longtemps encore porter des fruits, et de perdre sur le chemin de plus en plus désert de la vie un compagnon de sa jeunesse. »

Les *Œuvres complètes* de Baudelaire ont été recueillies en une édition définitive (Michel-Lévy, 1871-1872, 7 vol. in-18). Elles se composent de : *Fleurs du mal* (1 vol.); *Petits poëmes en prose* et *Paradis artificiels* (1 vol.); *Histoires extraordinaires* et *Nouvelles histoires extraordinaires*, traduites d'Edgard Poë (2 vol.); *Curiosités esthétiques* (1 vol.); l'*Art romantique* (1 vol.); *Aventures d'Arthur Gordon Pym*, *Eurêka*, traductions d'Edgard Poë (1 vol.). Il a été, de plus, publié sur le poëte des *Fleurs du mal* un volume intitulé : *Charles Baudelaire, souvenirs, correspondance, bibliographie*, suivis de pièces inédites (Paris, Pincebourde, 1872, in-8°).

BAUDELIER s. m. (bô-de-lié — rad. *baudet*). Celui qui transporte le bois à dos de bêtes de somme.

BAUDELOT (Emile), savant français, né à Vendresse (Ardennes) en 1834, mort à Nancy en 1875. Il étudia la médecine à Paris, où il passa son doctorat en 1858, puis il s'occupa d'une façon toute particulière d'anatomie et de physiologie et prit en 1863 le grade de docteur ès sciences. Elève de M. Blanchard, il travailla avec lui jusqu'en 1865, se livra à d'intéressants travaux d'histologie et y montra à la fois une grande pénétration d'analyse et un esprit hardi et généralisateur. A la mort de M. Le Rebaullet, doyen de la Faculté des sciences de Strasbourg, Baudelot fut appelé à le remplacer comme professeur d'anatomie comparée, et son enseignement eut un plein succès. « Quoique d'une organisation délicate, dit M. Figuier, Baudelot avait un caractère énergique. Pendant la guerre de 1870-1871, il servit comme aide-major dans le corps d'armée du général Ducrot. Il fut ensuite attaché aux ambulances de Haguenau. Il revint à Paris en 1871. Après la prise de Strasbourg, qui raya de notre nationalité les Facultés de cette ville, Nancy remplaça Strasbourg comme ville universitaire. Le dédoublement de la chaire d'histoire naturelle de la Faculté de Nancy fit choisir Baudelot pour enseigner l'anatomie comparée et la zoologie. » Baudelot avait un esprit délicat, plein de sincérité et de droiture. Travaillant sans cesse, il avait amassé un grand nombre de matériaux. On a de lui : plusieurs mémoires, notamment sur les *Fonctions de l'encéphale des poissons*, sur la *Détermination des caractères en anatomie comparée*, travail qu'il laissa inachevé; un recueil de *Recherches sur le cerveau des poissons*; des *Recherches sur l'appareil générateur des mollusques gastéropodes* (1863, in-4°), etc.

BAUDEMENT (Théophile-Charles-Etienne), érudit, né à Paris en 1808, mort dans la même ville en 1874. Il commença par donner des leçons particulières, puis il devint secrétaire d'Augustin Thierry (1835). Attaché en 1843 à la bibliothèque Mazarine, il passa dix ans plus tard à la Bibliothèque nationale, où il remplit les fonctions de conservateur des imprimés. Baudement collabora au *Journal de l'instruction publique*, à la *Législature* (1843), à la *Revue contemporaine*, à l'*Athenæum français*, au *Bulletin du bibliophile*, etc. Il a traduit et annoté, dans la *Collection* Nisard : Ovide, Tibulle, Publius Syrus, Cicéron, Suétone, Florus, Jules César, Eutrope, Sextus Rufus, Frontin, Modestus, Censorinus, Julius Obsequens. On lui doit, en outre, le *Rabelais* de Huet (1867, in-12), les *Eglogues* de Huet (1870, in-8°).

BAUDET (Louis), littérateur français. V. Baude, dans ce *Supplément*.

* **BAUDIN** (Charles), amiral français, mort en 1854. — Il était fils de Baudin des Ardennes, et non de Nicolas Baudin. Sous le Consulat, il demanda et obtint de faire partie de l'expédition qui s'organisa au Havre pour l'exploration des terres australes, et qui se composait de la corvette le *Géographe* et de la flûte le *Naturaliste*. En 1848, le gouvernement provisoire nomma le vice-amiral Baudin commandant de l'escadre de la Méditerranée. Lorsque éclata, le 15 mai suivant, la fameuse insurrection de Naples, Baudin se trouvait devant cette ville avec 8 vaisseaux de ligne et plusieurs frégates. Peu après, il contribua, par ses énergiques représentations, à mettre un terme au moins momentané aux excès de la réaction victorieuse. Son nom est resté dans la mémoire de tous les vaincus qui cherchèrent un asile sous le pavillon français et que l'amiral Baudin parvint à soustraire à la mort ou au bagne. Au mois de septembre suivant, d'accord avec l'amiral anglais William Parker, il mit un terme aux horreurs dont Messine était le sanglant théâtre et il prévint, par son intervention spontanée, le retour de semblables excès lors de la reprise de Palerme en avril 1849. A cette époque, Baudin quitta le service actif. Il revint à Paris, fut nommé, en 1852, président du conseil des travaux de la marine, en 1854 amiral, et il mourut le 7 juin de cette même année.

BAUDIN (Désiré-Pierre), ingénieur français, né en 1809. A dix-sept ans, il fut admis à l'Ecole polytechnique, d'où il sortit parmi les premiers, puis il entra dans le service des mines et devint ingénieur. Nommé ingénieur en chef de première classe en 1850, il a été depuis inspecteur général. M. Baudin est officier de la Légion d'honneur. Outre un certain nombre de notices, on lui doit : *Précis historique sur les mines de houille de Brassac depuis leur ouverture jusqu'en* 1836 (1842, in-8°); *Description historique, géologique et topographique du bassin houiller de Brassac* (1851, in-4°, avec atlas in-fol.).

* **BAUDIN** (Jean-Baptiste-Alphonse-Victor), médecin et homme politique français, né à Nantua (Ain) le 20 avril 1811, tué à Paris le 3 décembre 1851. — Il fit de brillantes études aux colléges de Saint-Amour et de Lyon, puis il suivit les cours de médecine dans cette dernière ville (1828). Son père, qui était chirurgien, avait peu de fortune. Pour alléger les charges que ses études faisaient peser sur sa famille, il obtint son admission dans un hôpital militaire et fut envoyé au Val-de-Grâce en octobre 1830. Elevé dans les idées républicaines, le jeune étudiant partagea son temps, à Paris, entre l'étude des questions politiques et sociales et l'étude de la médecine. Il devint alors un adepte du saint-simonisme, ce qui le fit mal noter de ses chefs. Malgré le dévouement dont il fit preuve pendant l'épidémie cholérique de 1832, il fut éloigné de Paris et envoyé à l'hôpital militaire de Toulon. De là, il passa en Algérie, en qualité de chirurgien d'un régiment de zouaves, dans lequel servait Cavaignac. Dès qu'il le put, Alphonse Baudin quitta la chirurgie militaire, revint à Paris, s'y fit recevoir docteur et s'y établit comme médecin. Là, il se lia avec plusieurs hommes éminents du parti républicain, notamment avec Lamennais, se fit affilier à des sociétés secrètes, devint franc-maçon et, grâce à une grande facilité d'élocution, il fut un des orateurs les plus écoutés des réunions maçonniques. Ce fut avec une joie profonde qu'il accueillit la révolution de 1848. Il parla souvent dans les clubs et y fut applaudi. Le 18 mai, Baudin fut arrêté pour avoir fait partie de la foule qui avait pénétré le 15 mai dans l'enceinte de l'Assemblée nationale, mais on le relâcha presque aussitôt. Nommé par les électeurs de l'Ain représentant du peuple à l'Assemblée législative par 46,739 voix, en mai 1849, Alphonse Baudin alla siéger à la Montagne. Lors de l'expédition de Rome, il signa chez Ledru-Rollin la demande de la mise en accusation de Louis-Napoléon Bonaparte et de ses ministres, ainsi que le manifeste de la Montagne et l'appel au peuple (13 juin). Quelques jours après, il interpella le ministre de l'intérieur au sujet de perquisitions faites par la police dans un local affecté aux réunions des représentants de la Montagne. Le 8 janvier 1850, il prononça un remarquable discours au sujet du projet de loi qui conférait aux préfets la faculté de nommer et de révoquer les instituteurs communaux et proposa de voter l'enseignement primaire gratuit et obligatoire. A trois reprises différentes, le 29 octobre 1849, le 3 avril et le 6 juillet 1850, le représentant de Nantua prit la parole pour réclamer la levée de l'état de siége imposé à la 6e division militaire dans laquelle le département de l'Ain se trouvait compris, et pour signaler les abus de pouvoir commis à la faveur de ce régime exceptionnel. Esprit alerte, prompt à la riposte et plus prompt encore à l'attaque, il n'avait pas toujours la patience de supporter silencieusement les outrages contre la République et le sens commun. Placé au sommet de la Montagne, d'où sa voix tombait stridente et railleuse au milieu des discussions, il avait le talent particulier d'agacer, d'irriter le président Dupin, qui ne se faisait pas faute d'ailleurs de lui infliger les pénalités les plus rigoureuses inscrites dans le règlement. A la séance du 16 mai 1851, lors de la discussion du projet de loi qui conférait au préfet du Rhône les attributions de préfet de police dans les communes constituant l'agglomération lyonnaise, Baudin, par son langage énergique, se fit rappeler deux fois à l'ordre et finalement retirer la parole par une délibération de l'Assemblée. Lors du projet de loi organique sur l'Assemblée nationale, il réclama avec véhémence contre la disposition de cette loi qui attribuait à l'autorité le soin de désigner les individus aptes à être gardes nationaux. A cette occasion, il prononça un discours éloquent, vibrant, d'une conviction profonde, et le dernier qu'il devait faire à l'Assemblée : « Nous agirons, s'écria-t-il, nous vivrons, nous mourrons s'il le faut avec et pour la vile multitude. » Quelques mois plus tard, en revenant de l'Ain, où il était allé passer les vacances de la législature, Baudin s'arrêta à Dijon. Là, dans une réunion d'amis, il fit cette déclaration prophétique : « Notre mandat est de défendre la République. Demain, je serai à Paris, et si elle est attaquée, je jure ici de me faire tuer pour sa défense. . »

Lorsque, le 2 décembre 1851, Louis-Napoléon Bonaparte commit contre l'Assemblée nationale l'attentat qui devait avoir de si terribles conséquences pour la France, Alphonse Baudin se réunit aux quelques députés qui résolurent de soutenir jusqu'au bout la grande cause de la République et de la liberté et, s'il le fallait, de mourir pour elle. Le matin du 3 décembre, une douzaine de représentants de la Montagne se trouvaient à la salle Roysin, en face de la rue Sainte-Marguerite; il y avait Baudin, Briller, Bruckner, de Flotte, Dulac, Maigne, Malardier, Schœlcher, Esquiros, Madier de Montjau et quelques autres. La troupe, sous les ordres du général Marulaz, stationnait sur la place de la Bastille. Plusieurs centaines d'ouvriers circulaient dans le faubourg, il était environ huit heures; la barricade, ou plutôt l'ombre de barricade, n'existait pas encore. Les représentants, ceints de leur écharpe, sortent tous de la salle Roysin et se mettent à parcourir le faubourg; ils essayent de faire passer une étincelle de leur colère patriotique dans le cœur des ouvriers qui étaient là mêlés à leurs femmes. Mais les paroles les plus vibrantes ne trouvaient point d'écho; on voyait l'indifférence sur presque tous les visages : le faubourg gardait rancune des fatales journées de Juin. C'est alors qu'une femme du peuple, qui était dans le groupe et qui paraissait très-exaltée, dit en s'adressant aux représentants : « Ah! vous croyez donc que nos hommes vont aller se faire tuer pour vous conserver vos 25 francs! — Attendez un peu, répliqua Baudin avec un sourire amer, vous allez voir comment on meurt pour 25 francs. »

Les représentants comprirent dès lors que tout était perdu et qu'il ne leur restait plus qu'à protester énergiquement et à mourir pour le droit s'il le fallait. La fermeté de cette attitude parut ranimer un instant le patriotisme des ouvriers; trois ou quatre voitures de maraîchers passaient en ce moment au coin de la rue Sainte-Marguerite. En un instant elles furent arrêtées, on détela les chevaux; une dizaine d'insurgés coururent chez un charron du voisinage, un omnibus traîné à bras parut bientôt, et une barricade commença à s'élever. Quelque temps après, le général Marulaz, prévenu qu'une sorte de résistance s'organisait dans le faubourg, envoya plusieurs compagnies sous les ordres d'un chef de bataillon. Celle du capitaine Petit marchait en tête. Le premier rang apparut bientôt à une distance d'environ 300 mètres. Les représentants, sans armes, mais ceints de leur écharpe, viennent se placer résolûment devant la barricade; derrière se tiennent les insurgés, deux à trois cents hommes armés d'une vingtaine de fusils qui avaient été enlevés à un poste. Sept des représentants marchent vers les soldats, tandis que Baudin, comprenant l'inutilité de cette démarche, escaladait la barricade et s'enveloppait dans un drapeau, attendant fièrement la mort. Cependant les représentants continuaient à marcher au-devant de la troupe. Les soldats s'arrêtent instinctivement. Schœlcher prend la parole et dit : « Nous sommes représentants du peuple; au nom de la constitution, nous réclamons votre concours pour faire respecter la loi du pays. Venez à nous, ce sera votre gloire. — Taisez-vous, s'écrie le capitaine, je ne veux pas vous entendre; j'obéis à mes chefs, j'ai des ordres; retirez-vous ou je fais tirer. — Vous pouvez nous tuer, nous ne reculerons pas. — Vive la République! vive la constitution! » répondent d'une seule voix les représentants.

L'officier fait apprêter les armes et commande : « En avant! » Plusieurs des représentants, croyant la dernière heure venue, mettent le chapeau à la main, comme pour saluer la mort, et poussent un nouveau cri de : « Vive la République! » Mais l'officier ne commande pas le feu. Neuf rangs de soldats passent successivement, marchant vers la barricade et se détournant des représentants. Ceux-ci continuent de les adjurer de se joindre à eux. Cependant quelques soldats, plus impatients que les autres, repoussent les représentants. Un fourrier couche en joue Bruckner; mais, sur un mot calme et digne de celui-ci, il relève son fusil et le décharge en l'air. Au même instant, un soldat repousse Schœlcher avec l'extrémité du canon de son fusil, cherchant à l'éloigner et non à le blesser, comme l'a dit Schœlcher lui-même. Tout à coup une balle part de derrière la barricade : un militaire tombe mortellement frappé. La troupe, qui n'était plus qu'à trois ou quatre pas, riposte par une décharge générale; Baudin tombe foudroyé.

Le 5 décembre, le corps de l'héroïque défenseur du droit fut conduit au cimetière Montmartre, escorté par son frère Camille Baudin et par une centaine de personnes.

Baudin (procès de la souscription). Dix-sept ans s'étaient écoulés depuis la mort du représentant du peuple Alphonse Baudin. L'Empire avait accompli son œuvre d'étouffant despotisme. Cependant l'esprit public commençait à se réveiller de sa longue torpeur. Un ardent besoin de liberté se manifestait dans la partie intelligente de la nation. Le gouvernement, né dans le crime et dans les proscriptions, avait accumulé faute sur faute, et les moins clairvoyants commençaient à comprendre vers quelles catastrophes marche un peuple qui, volontairement ou non, abdique entre les mains d'un seul. Ce fut au milieu de cette disposition des esprits que M. Ténot publia sur le coup d'Etat, sous le titre de : *Paris en décembre* 1851 (1868), un remarquable ouvrage, dans lequel il mit en relief la grande figure de Baudin. Tous les journaux libéraux reproduisirent le passage de ce livre où sont relatés les événements de la rue Sainte-Marguerite. Aussi pouvait-il sembler naturel que les démocrates parisiens songeassent, à l'occasion de la fête des Morts, à déposer des couronnes sur le tombeau de Baudin. Cependant le bruit se répandit qu'en prévision de manifestations politiques les cimetières de Paris devaient être fermés le 2 novembre. Le journal le *Réveil*, du 29 octobre 1868, déclarait, dans une note signée Ch. Quentin, qu'un pareil bruit devait être sans fondement, et il ajoutait : « On ne peut empêcher un peuple de s'honorer lui-même en honorant la mémoire de ceux qui lui ont légué de grands exemples, de ceux qui, comme Godefroy Cavaignac, ont usé leur vie aux luttes de la liberté, de ceux qui, comme Baudin, sont tombés martyrs en défendant la loi. »

Les cimetières restèrent ouverts le 2 novembre 1868.

Comme d'habitude, une foule nombreuse se porta au cimetière Montmartre; la grande ombre de Godefroy Cavaignac reçut les hommages accoutumés. Le nom de Baudin fut prononcé; on parla de se porter à sa tombe... Mais grand fut l'étonnement : on ignorait où reposait le corps de ce héros. Un gardien du cimetière y conduisit les visiteurs et arracha de ses mains les herbes parasites qui cachaient le nom de l'ancien représentant du peuple.

Une fois découvert, le tombeau fut bientôt entouré d'une foule compacte. M. Emile de Girardin, qui se rendait à une sépulture de famille, ayant été aperçu, est accosté et invité à prononcer quelques paroles. Il s'y refuse. M. Ch. Quentin, rédacteur du *Réveil*, reçoit la même invitation; il décline tout d'abord, mais, sur de nouvelles instances, il consent à dire quelques mots chaleureux sur la tombe de Baudin. Après lui, un inconnu prêche hardiment l'insurrection et fait appel à la violence; puis M. Gaillard fils lut une pièce de vers, et M. Abel Peyrouton, avocat, dit quelques paroles, dont les suivantes seules furent entendues : « Que la vie de Baudin nous serve d'exemple, et qu'au moment du combat son nom nous serve de stimulant! »

Le lendemain, l'*Avenir national* publiait quelques lignes de M. Peyrat, son rédacteur en chef, et une lettre de M. Delescluze, du *Réveil*, annonçant qu'une souscription était ouverte dans les bureaux de ces deux journaux pour l'érection d'un monument à Baudin. Le ministère public intervint alors (7 novembre). Des poursuites furent dirigées contre M. Peyrat; l'*Avenir national* contenant les premières listes de souscription fut saisi. Ces rigueurs n'arrêtèrent pas ce journal. Le *Réveil*, la *Revue politique*, l'*Electeur*, la *Gironde*, l'*Indépendant du Centre*, le *Démocrate de Vaucluse* et plusieurs autres feuilles de Paris et de la province publièrent également des listes de souscription. Les hommes les plus considérables du parti libéral, sans distinction de drapeau, envoyèrent leurs adhésions. C'est ainsi qu'on vit figurer sur les listes les noms de Victor Hugo, de Louis Blanc, de Quinet, de Jules Favre, de Prévost-Paradol, de Berryer, etc. L'adhésion de ce dernier produisit surtout une vive sensation. Le 11 novembre, il adressa à l'*Electeur* la lettre suivante :

« Monsieur le Rédacteur,

» Le 2 décembre 1851, j'ai provoqué et obtenu de l'Assemblée nationale, réunie à la mairie du Xe arrondissement, un décret de déchéance et de mise hors la loi du président de la République, convoquant les citoyens à la résistance contre la violation des lois dont le président se rendait coupable.

» Ce décret a été rendu aussi public dans Paris qu'il a été possible.

» Mon collègue, M. Baudin, a énergiquement obéi aux ordres de l'Assemblée; il en a été victime, et je me sens obligé de prendre part à la souscription ouverte pour l'érection d'un monument expiatoire sur sa tombe.

» Veuillez accepter mon offrande et agréer...

» Berryer. »

En même temps la souscription se couvrait de signatures aux Ecoles de droit, de médecine, à l'Ecole polytechnique. Enfin des journaux qui jusque-là avaient trouvé la souscription impolitique, le *Siècle*, le *Temps*, la *Tribune*, le *Journal de Paris*, lui ouvrirent leurs colonnes lorsque le gouvernement en poursuivit les promoteurs.

Le 13 novembre, MM. Delescluze, Ch. Quentin, Peyrat, Duret, gérant du journal la *Tribune*, Challemel-Lacour, directeur gérant de la *Revue politique*, Gaillard père, Gaillard fils et Abel Peyrouton étaient traduits devant la sixième chambre du tribunal correctionnel, comme prévenus de manœuvres à l'intérieur, dans le but de troubler la paix publique ou d'exciter à la haine et au mépris du gouvernement de l'empereur. Le tribunal était présidé par M. Vivien; l'avocat impérial chargé de requérir était M. Aulois. Les défenseurs étaient : Me Gambetta pour Delescluze, Me Crémieux pour Quentin, Me Emmanuel Arago pour Peyrat, Me Laurier pour Challemel-Lacour, Me Leblond pour Gaillard père et Gaillard fils, Me Hubbard pour Peyrouton. Me Jules Favre, défenseur de Duret, se trouvant retenu à Nîmes où il plaidait dans une affaire de réunion électorale, le tribunal refusa la remise demandée au nom de Duret et donna défaut contre ce dernier.

Les débats s'ouvrirent le 13 novembre, en présence de nombreux auditeurs qui se pressaient dans l'étroite enceinte de la 6e chambre. L'avocat impérial Dubois, dans un assez faible réquisitoire, prit d'abord la parole. Il essaya de justifier l'accusation de manœuvres à l'intérieur, en soutenant qu'on ne pouvait séparer le coup d'Etat de décembre du régime qui en était issu, et qu'il fallait « respecter le gouvernement que le pays s'était librement donné. » Me Crémieux, avocat de M. Charles Quentin, répliqua le premier au ministère public et prononça un vigoureux réquisitoire contre le coup d'Etat. Son plaidoyer remplit toute la fin de l'audience. Le lendemain 14, Me Emmanuel Arago, défenseur de M. Peyrat, prit à son tour la parole et se montra non moins vigoureux et éloquent. Lorsqu'il eut fini, Me Gambetta, défenseur de Delescluze, se leva au milieu d'un redoublement de silence et d'attention dans l'auditoire. Nous allons emprunter à l'*Histoire du second Empire* de M. Taxile Delord le compte rendu de cette partie du procès, qui devait faire du jeune avocat, alors inconnu, un des hommes les plus populaires de France.

Me Gambetta avait à cette époque une voix sonore, pénétrante, forte et douce à la fois, qui s'emparait de l'oreille et du cœur de l'auditoire. On l'écoutait avant de l'entendre. Il commença par déclarer que le véritable terrain du débat se trouvait pour lui dans le réquisitoire même du ministère public. La question terrible qu'il faut soumettre à des hommes chargés de faire respecter la justice est celle-ci : existe-t-il un moment où, sous prétexte de salut public, on puisse renverser la loi et traiter comme criminels ceux qui la défendent au péril de leur vie? « Le dernier endroit qu'on eût dû choisir, dit-il, pour plaider une cause comme la cause actuelle était l'enceinte dans laquelle siégent des magistrats. On ne peut ignorer (et ici sa voix commença à s'élever) le trouble apporté dans les consciences par l'acte du 2 décembre. A cette date se sont groupés autour d'un prétendant des hommes sans talent, sans honneur, perdus de dettes et de crimes, de ces gens complices à toutes les époques des coups de force, de ces gens dont on peut répéter ce que Salluste a dit de la tourbe qui entourait Catilina, ce que César a dit lui-même de ceux qui conspiraient avec lui : éternels rebuts des sociétés régulières. Avec ce personnel, on sabre depuis des siècles les institutions et les lois, et malgré ce défilé sublime des Socrate, des Thraséas, des Caton, on écrase le droit sous la botte d'un soldat. »

Le représentant du ministère public s'était levé à ces mots de « gens perdus de dettes et de crimes, » pour déclarer que ce n'était pas là de la plaidoirie et qu'il allait se voir obligé de requérir du tribunal qu'il retirât la parole à Me Gambetta; mais celui-ci, sans presque lui donner le temps de finir sa phrase, continue son discours avec une nouvelle véhémence de voix et de pantomime : « Mais devant la justice, devant les magistrats, il ne saurait en être ainsi. On a prétendu que l'on sauvait la France par le coup d'Etat. Mais, pour témoins de la vérité, n'avons-nous pas Michel de Bourges, Charras et tant d'autres morts loin de leur pays; Ledru-Rollin exilé, et Berryer, ce mourant illustre, qui a prouvé par une lettre que tous les partis se tiennent pour la conservation de la morale? Où étaient, le 2 décembre, M. Thiers, M. de Rémusat, M. Dupont de l'Eure, tous les honnêtes gens? A Mazas! à Vincennes! et en route pour Cayenne, pour Lambessa, les victimes spoliées d'une frénésie ambitieuse! »

La voix de l'orateur s'élève de plus en plus. Le président essaye de le calmer : « Me Gambetta, mesurez vos forces, vous n'irez pas jusqu'au bout; vous voulez dire que les auteurs du coup d'Etat ont commis un grand crime; cela ne peut-il pas se dire tout simplement? » Cette façon de calmer l'orateur en répétant froidement ses phrases les plus vives donne au débat une tournure malicieuse qui n'échappe pas à l'auditoire et qui rend la scène plus piquante. Me Gambetta recommence. On voit qu'il cherche à suivre les conseils du président; mais bientôt sa fougue l'emporte; ses mouvements brusques et répétés portent le désordre dans sa toilette. Sans prendre garde à ce détail, il continue : « Il est donc clair qu'on n'a pas sauvé la société en mettant la main sur le pays. Le pays a approuvé, dit-on, le coup d'Etat. Oui, grâce aux moyens de communication, la vapeur, le télégraphe, on a trompé Paris avec la province et la province avec Paris. Paris est soumis, affichait-on, quand Paris était assassiné, mitraillé! » Ces mots soulèvent un frémissement dans la salle. Me Gambetta reprend : « Que parle-t-on de plébiscite, de ratification par la volonté nationale? La volonté d'un peuple ne saurait changer la force en droit, pour détruire ce peuple lui-même. Après dix-sept ans, on cherche à interdire la discussion de ces faits. Mais on n'y réussira pas. Ce procès a été jugé hier, il le sera demain, toujours, jusqu'à ce que la conscience universelle ait reçu sa suprême satisfaction. Depuis dix-sept ans, vous qui êtes les maîtres de la France, vous n'avez jamais osé célébrer le 2 décembre comme un anniversaire national; eh bien! cet anniversaire, c'est nous qui le prenons... »

L'avocat impérial se lève et proteste de nouveau contre des paroles qui vont bien au delà des limites fixées à la défense. Me Gambetta continue comme s'il n'entendait pas M. Aulois. Une lutte s'engage entre ces deux hommes, l'un s'efforçant de parler, l'autre couvrant la voix de son adversaire, lutte inégale, car M. Aulois tombe épuisé sur son siége pendant que Me Gambetta continue avec une nouvelle vigueur. « Il a voulu me fermer la bouche, disait-il au sortir de l'audience en parlant du ministère public, mais je l'ai submergé. » Le mot était vrai; l'avocat impérial avait en quelque sorte disparu sous le flot des phrases de Me Gambetta, lorsque celui-ci lui répondit en finissant : « Vous avez dit : nous aviserons! Nous ne redoutons ni vos menaces ni vos dédains; vous pouvez frapper, vous ne pouvez ni nous déshonorer ni nous abattre. » Accablé par la chaleur, par la fatigue, par l'émotion, il retombe sur son banc au milieu des applaudissements que le président essaye mollement de réprimer et qui vont se répercutant de la salle dans l'escalier et de l'escalier dans la cour. Les prévenus se jettent dans les bras de Me Gambetta, dont l'éclatant triomphe était le lendemain salué par la France entière.

Après lui, MMes Laurier, Leblond et Hubbard prirent successivement la parole pour défendre MM. Challemel-Lacour, Gaillard et Peyrouton, et le tribunal rendit son jugement.

M. Delescluze fut condamné à 2,000 francs d'amende et à six mois d'emprisonnement et interdit pendant le même temps de l'exercice des droits civiques. MM. Quentin, Peyrat, Challemel-Lacour et Duret furent condamnés chacun à 2,000 francs d'amende; Gaillard père, à 500 francs d'amende; Gaillard fils et Peyrouton, à 150 francs d'amende et un mois de prison.

Bien que, dans ce procès, le véritable condamné eût été l'Empire, qui se vit flétri et déshonoré dans son origine, le gouvernement ne craignit point de faire un nouveau procès, pour manœuvres à l'intérieur, à des journaux qui avaient également ouvert des souscriptions ou continué à recevoir des offrandes depuis le jugement du 14 novembre; ce fut ainsi que MM. Hébrard du *Temps*, J.-J. Weiss du *Journal de Paris*, Duret, gérant de la *Tribune*, Peyrat de l'*Avenir national*, Delescluze du *Réveil* furent traduits, le 28 novembre, devant le tribunal correctionnel, qui les condamna à 1,000 francs d'amende. Delescluze fut de plus frappé de six mois de prison, qui devaient se confondre avec les six mois de la condamnation précédente.

MM. Delescluze et Duret, seuls, interjetèrent appel de ce jugement. La cour décida qu'il sortirait son plein et entier effet, sauf en ce qui concernait l'amende prononcée contre Delescluze, laquelle fut réduite à 50 francs. Me Jules Favre, qui prit la parole pour M. Duret, put dire avec vérité : « De ce procès ressortira un enseignement considérable... C'est que la figure de celui pour la mémoire duquel la souscription a été ouverte est restée pure et à l'abri de toute espèce d'agression. Quelles que soient les opinions divergentes qui se sont donné rendez-vous pour se livrer bataille, il n'a pas été prononcé un mot qui puisse porter atteinte au rôle qu'il a joué... » L'illustre orateur ajouta : « La leçon qui se dégage au-dessus de ce débat et qui restera dans la conscience publique, c'est que la première des vertus, celle qui doit être honorée, non pas seulement parce qu'elle se rapproche de cet idéal vers lequel nous devons tous tendre, l'idéal de perfection et de dévouement, mais encore parce qu'elle est avant tout la seule protection des sociétés qui veulent se gouverner, cette vertu, c'est le courage civique, c'est le sacrifice de soi-même, c'est l'immolation de l'individu à la loi et au devoir! »

Les grands débats judiciaires auxquels donna lieu la souscription Baudin contribuèrent à ébranler l'Empire, qui croula moins de deux ans après, en livrant la France à l'invasion étrangère. L'argent de la souscription avait été recueilli par un comité, qui put alors faire exécuter le monument funéraire de l'ancien représentant du peuple de l'Ain. Ce monument, dû à MM. Aimé Millet et Léon Dupré, fut inauguré le 2 décembre 1872. Un large socle, formé de deux marches de granit gris, supporte une sorte de lit funéraire sur lequel est étendue la statue en bronze de Baudin. M. Millet l'a représenté au moment où il vient d'expirer. Sa main gauche froisse convulsivement la rosette de représentant du peuple; l'habit et la chemise déboutonnés, en désordre, montrent la poitrine nue. Le bras droit, déjà roidi, retombe le long du corps et le doigt s'appuie sur la table de la loi écornée par les balles. La partie inférieure du corps se dessine sous les plis d'un grand manteau. La tête renversée en arrière regarde le ciel. C'est le morceau le plus remarquable de cette belle composition. Les yeux ont le vague regard de la mort; la bouche entr'ouverte semble sourire à l'immortalité. Le front est troué d'une balle. Sur la face principale du monument, qui, par le sentiment général de la composition, rappelle le monument de Godefroy Cavaignac, on voit ces mots : « La loi; » sur le piédestal, on lit : « A Alphonse Baudin, représentant du peuple, mort en défendant le droit et la loi, le 3 décembre 1851. »

* **BAUDISSIN** (Wolf-Henri-Frédéric-Charles, comte de), littérateur allemand. — Il est mort à Dresde le 4 avril 1878.

* **BAUDISSIN** (Othon-Frédéric-Magnus de), officier danois. — Il est mort à Tœplitz le 2 juin 1865.

BAUDOT (Auguste-Nicolas), général français, né à Rennes en 1765, mort à Alexandrie en 1801. Il était capitaine au 1er bataillon d'Ille-et-Vilaine en 1791 et il se distingua dans plusieurs rencontres. Il devint aide de camp des généraux Moreau et Kléber et fut nommé général de brigade en 1800. Envoyé en Egypte, il fut blessé en 1801 devant Alexandrie et mourut des suites de ses blessures. Son nom figure sur les Tables de bronze du palais de Versailles.

BAUDOUIN (Louis-Marie), fondateur de l'ordre des ursulines dites de Jésus, né à Montaigu en 1765, mort à Chavagnes en 1835. Il fit ses études à Luçon, au séminaire des lazaristes et se retira en Espagne pendant la Révolution. Il rentra en France au commencement de 1804 et s'occupa de fonder une communauté religieuse ayant pour but de faire l'éducation des jeunes filles de la campagne. Après plusieurs tentatives infructueuses, il parvint à s'associer une dame riche, qui lui facilita les moyens de fonder un établissement qui ne tarda point à prospérer grâce à la protection du pouvoir clérical qui gouvernait alors la France (1820).

BAUDOUIN (Jean-Magloire), savant français, né à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret) en 1819. Lorsqu'il eut terminé ses études au séminaire d'Orléans, il fut pendant quelque temps professeur au collége de Pontlevoy. M. Baudouin se rendit ensuite à Paris, où il donna pour vivre des leçons de mathématiques. En même temps, il étudia la médecine et les sciences, suivit les cours de l'Ecole polytechnique et composa quelques savants mémoires. Chargé en 1851 de donner aux fils du duc d'Orléans des leçons sur les sciences, il se rendit à Claremont, puis il voyagea avec le comte de Paris et le duc de Chartres en Belgique, en Suisse, en Allemagne, et se fit recevoir docteur aux universités de Bonn et d'Iéna. De retour en France en 1857, M. Baudouin épousa la fille de Bugnet professeur à la Faculté de droit. Il eut alors l'idée de faire ses études juridiques et prit en 1861 le grade de docteur. Deux ans plus tard, le ministre de l'instruction publique Duruy l'envoya en mission en Allemagne, en Belgique et en Suisse pour y étudier les méthodes appliquées dans les écoles professionnelles. A son retour, il publia un remarquable rapport (1865, in-4°) et, peu après, il fut nommé inspecteur général de l'enseignement primaire. Envoyé à Constantinople, en 1866, pour y fonder des écoles spéciales sous le patronage de la France, il rédigea des programmes, fonda des écoles, puis il revint à Paris, où, en 1867, il fit partie du jury de l'Exposition universelle. Après la mort de son beau-père (1866), il le remplaça commme conseiller général du Doubs. M. Baudouin est l'auteur de mémoires sur les *Effets de la vapeur dans les machines*, sur les *Asymptotes*, sur la *Question de l'or*, sur les *Etalons monétaires*, etc., et d'une traduction des *Niebelungen* (1856, in-18).

BAUDOUX ou **BEAUDOUX** (Robert), graveur, né à Bruxelles. Il vivait au commencement du XVIIe siècle. On lui doit un grand nombre de planches représentant des scènes maritimes et qui ont été exécutées pour l'Académie de l'Epée. Ces gravures ont été publiées à Anvers en 1628. Les plus remarquables sont : une *Histoire de Joseph*, en douze planches; un *Vieillard et sa femme demandant l'aumône* et quelques portraits.

* **BAUDRILLART** (Henri-Joseph-Léon) économiste français. — Il devint, en 1863, membre de l'Académie des sciences morales et politiques. En 1866, le gouvernement créa pour lui, au Collége de France, une chaire d'histoire de l'économie politique. Au mois d'avril 1868, il consentit à succéder à Paulin Limayrac comme rédacteur en chef du *Constitutionnel*, journal officieux de l'Empire; mais il donna sa démission au bout d'un an. Il fut alors nommé inspecteur général des bibliothèques. Outre les ouvrages que nous avons cités et un grand nombre de discours, de mémoires présentés à l'Académie des sciences morales, d'articles publiés dans le *Journal des Débats*, le *Journal des économistes*, la *Revue des Deux-Mondes*, le *Dictionnaire politique*, le *Dictionnaire des sciences philosophiques*, le *Dictionnaire de l'économie politique*, etc., on lui doit : la *Démocratie et l'économie politique* (1865, in-12); *Eléments d'économie rurale, industrielle, commerciale* (1867, in-12); *Economie politique populaire* (1869, in-12); *Pertes éprouvées par les bibliothèques publiques de Paris pendant le siége par les Prussiens, en* 1870, *et pendant la domination de la Commune révolutionnaire en* 1871 (1872, in-8°); *De l'enseignement moyen industriel en France et à l'étranger* (1873, in-8°); la *Famille et l'éducation en France dans leurs rapports avec l'état de la société* (1874, in-8°), etc. On lui doit, en outre, un certain nombre de petits volumes in-32 : *Vie de Jacquart* (1866); l'*Argent et ses critiques* (1867); les *Bibliothèques et les cours populaires* (1867); *Luxe et travail* (1867); la *Propriété* (1867); le *Crédit populaire* (1868); *Philippe de Girard* (1868); le *Salariat et l'association* (1868); *Des habitudes d'intempérance* (1869).

* **BAUDRIMONT** (Alexandre-Edouard), chimiste français. — Reçu docteur en médecine à Paris en 1831, il a été nommé successivement préparateur de chimie au Collége de France (1834), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, et il est devenu en 1848 professeur de chimie à la Faculté des sciences de Bordeaux. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités et un grand nombre d'articles et de mémoires insérés dans les *Annales de chimie et de physique*, dans le *Dictionnaire de l'industrie*, dans le *Moniteur scientifique*, dans les *Comptes rendus de l'Académie des sciences*, dans les *Mémoires des savants étrangers*, etc., on doit à ce remarquable savant : *Traité élémentaire de minéralogie et de géologie* (1835); *Recherches sur l'évolution embryonnaire des oiseaux et des batraciens* (1847-1850, 2 vol. in-4°), avec Martin Saint-Ange, travail auquel l'Institut décerna le grand prix des sciences physiques; *Observations sur la constitution la plus intime des oiseaux* (1849, in-8°); *Des sensations sympathiques* (1852, in-8°); *Histoire des Basques* (1854, in-8°); *Notice sur la préparation de diverses boissons propres à remplacer le vin* (1855, in-8°); *Dynamique des êtres vivants* (1857, in-8°); *Expérience sur l'action chimique de la lumière solaire* (1862, in-8°); *Atomologie considérée au point de vue statique et cinématique* (1862, in-8°); *Vocabulaire de la langue des bohémiens habitant les pays basques français* (1862, in-8°); la *Vigne, l'oïdium et le vin* (1861, in-16); *Expériences agrologiques* (1863, in-8°); trois *Mémoires sur la structure des corps* (1863-1864, 3 vol. in-8°); *Observations sur la philosophie des sciences* (1865, in-8°); *Recherches expérimentales et observations sur le choléra épidémique* (1865, in-8°); *Démonstrations élémentaires relatives à la théorie des nombres premiers* (1865, in-8°); *De la préparation et de l'amélioration des fumiers et des engrais de ferme* (1866, in-8°); *Théorie de la formation du globe terrestre pendant la période qui a précédé l'apparition des êtres vivants* (1867, in-8°); *Conférence sur la théorie de la musique* (1870, in-8°); *Enseignement, instruction, éducation* (1871, in-8°); *Etudes des différents sols du département de la Gironde* (1874, in-8°); *Expériences toxicologiques et agronomiques relatives à l'épiampelie phylloxérique* (1874, in-8°); *Leçon sur le phylloxéra* (1874, in-8°); *Observations sur la composition des guanos* (1874, in-8°); *Dynamique corpusculaire* (1875, in-8°), etc. M. Baudrimont a été élu, en 1875, membre correspondant de l'Académie des sciences.

BAUDRY (Frédéric), écrivain français, né à Rouen en 1818. Reçu à l'Ecole normale supérieure en 1837, il la quitta bientôt après pour suivre les cours de l'Ecole de droit et ceux de l'orientaliste Burnouf au Collége de France. Reçu licencié en 1841, il se fit inscrire à Paris comme avocat stagiaire et fut en même temps secrétaire de l'avocat Duvergier. De retour dans sa ville natale en 1844, il y continua la profession d'avocat, entra en relations avec M. Sénard, dont il épousa la fille, et fut nommé, en 1849, bibliothécaire de l'Institut agronomique de Versailles. Dix ans plus tard, il fut attaché

comme bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal, où il est devenu conservateur adjoint en 1871. M. Baudry est membre de la Société de linguistique de Paris, qu'il a présidée en 1869, et il a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1864. Outre des articles publiés dans la *Revue de Paris*, la *Revue germanique*, la *Revue de l'instruction publique*, la *Revue archéologique*, etc., on lui doit : *Résumé élémentaire de la théorie des formes grammaticales du sanscrit* (1852, in-12); *Catéchisme d'agriculture* (1853), avec M. Jourdier; les *Derniers jours de la Chine fermée* (1855, in-8°); *Etude sur les Védas* (1855, in-8°); les *Frères Grimm, leur vie et leurs travaux* (1864, in-8°); *De la science du langage et de son état actuel* (1864, in-8°); *Grammaire comparée des langues classiques, contenant la théorie élémentaire de la formation des mots en sanscrit, en grec et en latin* (1868, in-8°); *Questions scolaires à propos du livre de M. Bréal et de la circulaire ministérielle du 27 septembre* 1872 (1872, in-12). On lui doit, en outre, une traduction des *Contes choisis* des frères Grimm, une traduction annotée des *Dieux et héros*, contes mythologiques de G. Cox (1867, in-8°), en collaboration avec Delerot; une édition annotée des *Mémoires de Nicolas Foucault* (1862, in-4°), dans la collection des *Documents inédits*, etc.

BAUDRY (Paul), archéologue français, né à Rouen en 1825. De bonne heure, il se prit de goût pour les anciens monuments, visita une partie de la France, les bords du Rhin, la Belgique, la Suisse, etc., et devint dans sa ville natale collaborateur du *Mémorial*, du *Nouvelliste*, de la *Revue de Rouen*, de la *Gazette de Normandie*, où il a publié un assez grand nombre d'articles artistiques et archéologiques. M. Baudry a fait paraître, en outre, un certain nombre d'écrits, parmi lesquels nous citerons : *Eglise paroissiale de Saint-Patrice, Description des vitraux* (1850, in-8°); *Trois semaines en voyage, France, bords du Rhin, Belgique* (1855, in-12); *Histoire de saint Sever, évêque d'Avranches* (1860, in-8°); le *Musée départemental d'antiquités de Rouen* (1862, in-8°); l'*Eglise collégiale du Saint-Sépulcre de Rouen* (1864, in-8°); *Collection céramique du musée des Antiques de Rouen* (1864, in-12); les *Créatures du bon Dieu* (1864, in-8°); *Quinze jours en Suisse* (1865, in-12); l'*Eglise paroissiale de Saint-Vincent de Rouen* (1875, in-8°); les *Religieuses carmélites à Rouen* (1875, in-8°), etc. M. Baudry est membre de la Société des bibliophiles normands.

* **BAUDRY** (Paul-Jacques-Aimé), peintre français. — Depuis 1865, M. Baudry n'a exposé aux Salons que quelques portraits, l'architecte *Charles Garnier* (1869), *M. Edmond About* (1872), deux portraits en 1876; en 1877, le portrait du général Cousin de Montauban, debout, appuyé sur son cheval, et celui d'une petite fille en robe bleue avec une large ceinture blanche.

Pendant une dizaine d'années, cet éminent artiste a été à peu près exclusivement occupé à exécuter les peintures décoratives du foyer de l'Opéra, qu'il termina en 1874. Pour mener à bien cette œuvre immense, qui ne comprend pas moins de trente-trois toiles, M. Baudry alla d'abord étudier en Italie les chefs-d'œuvre des maîtres de la décoration; puis il se mit à l'œuvre, et lorsqu'il eut terminé son vaste ensemble décoratif, il obtint de l'exposer à l'Ecole des beaux-arts (août 1874). Nous empruntons à M. Georges Berger la description sommaire de ces peintures, qui font le plus grand honneur à M. Baudry.

« La poésie, la musique, la danse, tels sont les trois mots qui constituent à eux seuls le programme donné au peintre. Dans une importante série de vingt-cinq grandes compositions et dans une autre de huit figures isolées, M. Baudry a su tout à la fois triompher des difficultés créées par l'architectonie décorative du plafond, puis éviter le double écueil de la banalité et de la monotonie; il a eu le bon esprit d'approprier toutes ses peintures à l'harmonie de la lumière naturelle, assez abondante pour permettre la vue de ces toiles pendant le jour. Quant à l'effet du gaz, il ne s'en est préoccupé qu'en évitant l'emploi du blanc de plomb qui fait pousser au noir, et en donnant aux parties verticales le style éteint des fresques, qui supprime toute crainte de miroitage sous l'éclat de la lumière factice. Les peintures horizontales, qui seront placées à 18 mètres au-dessus du plancher, sont d'une coloration plus accentuée et plus brillante, qui rappelle Paul Véronèse. Le plafond comporte dans sa partie horizontale trois grands caissons. Celui du centre est oblong et se mesure par 14 mètres de longueur sur 6 de largeur. Les deux autres sont ovales, d'égales proportions, ayant chacun 4 et 6 mètres pour longueur d'axe. La grande composition centrale comporte peu de figures capitales : l'*Harmonie* et la *Mélodie* s'enlacent en s'élançant vers le ciel; la *Gloire* vole à leur suite et précède la *Poésie*, que Pégase emporte dans l'espace; dix-huit génies, accoudés sur la balustrade et entre les portiques du pourtour, désignent les personnages principaux ou bien sont représentés dans des attitudes d'extase et de méditation. Dans l'un des ovales, la *Tragédie* est personnifiée par *Melpomène* impassiblement assise sur un trône de nuages; la *Pitié* pleure à ses pieds sous un voile de deuil; à côté d'elle l'*Epouvante* suit d'un œil hagard les contorsions de la *Fureur*, qui se démène et brandit un poignard. Dans l'autre, la *Comédie*, sous les traits de *Thalie*, voit devant elle ses deux agents principaux, l'*Amour* et l'*Esprit*, se précipiter sur un faune pour lui arracher la peau de lion sous laquelle il dissimule encore à moitié son corps de satyre.

» Les compositions, au nombre de douze, destinées à prendre place dans les voussures nous ramènent sur la terre; l'allégorie s'y mêle à la réalité dans des scènes empruntées à la légende, à l'histoire héroïque et mythologique. Les deux principales occupent les extrémités du plafond; elles comportent chacune un développement de 9 mètres de largeur sur 4 de hauteur; elles forment, à notre avis, la partie capitale de l'œuvre de M. Baudry. L'une peut être intitulée le Parnasse : *Apollon* reçoit la lyre des mains des Grâces; *Eros* plane au-dessus, en agitant une torche; les *Muses* se lèvent pour honorer le dieu, qu'elles désignent à deux groupes de personnages historiques; dans le premier, nous reconnaissons *Mozart, Beethoven, Haydn, Rameau, Lulli*, puis les profils de *Rossini, Hérold* et *Meyerbeer;* dans le second, nous aimons à distinguer *Charles Garnier, Paul Baudry* et son frère *Ambroise Baudry*, qui a collaboré comme architecte au nouvel Opéra. Au premier plan, la fontaine de *Castalie* est personnifiée par une nymphe entourée d'enfants qui s'ébattent avec des cygnes dans une onde limpide. L'autre composition, qui fait pendant à celle-ci, représente la *Poésie civilisant le monde :* la scène se passe sur les marches d'un temple en construction, que gravit *Amphion* en agitant sa lyre; près de lui, un architecte accroupi, peut-être *Ictinus*, mesure un bloc de marbre. Au centre, *Homère*, le père de la poésie, apparaît ayant à ses côtés *Polygnote, Polyclète, Achille, Jason, Pindare* et *Platon;* un vainqueur à la course des chars s'avance en brandissant le trépied d'or qu'il vient de gagner; il est accompagné par deux éphèbes du gymnase. A droite, *Orphée*, suivi d'un lion et escorté de colombes qui voltigent autour de sa lyre, s'avance comme le Messie civilisateur vers un groupe d'hommes primitifs occupés aux travaux des forêts; à gauche, *Hésiode* prélude aux *Géorgiques* de Virgile en parlant aux laboureurs. Les dix autres peintures des voussures sont réparties sur les deux côtés du plafond; l'une symbolise le triomphe de la beauté féminine en nous faisant assister au *Jugement de Pâris;* M. Baudry s'est surpassé, comme grâce et comme harmonie, dans cette idéale composition; le groupe des trois déesses fera sensation; la *Gloire*, qui descend poser une couronne d'or sur la tête de Vénus, ne le cède en rien à celle qui, au plafond de la grande salle du palais des doges, vient couronner Venise triomphante.

» Nous avons, presque sans distinction, à louer au même degré les neuf compositions suivantes, qui ont trait à la musique et à la danse. La musique religieuse forme l'objet d'un tableau où le maître a représenté la *Vision de sainte Cécile*. La noble chrétienne est étendue sur un lit de repos placé sur une terrasse qui laisse apercevoir à travers ses balustres un ciel étoilé. Devant elle, trois anges debout entonnent un pieux cantique; dans les airs, au milieu d'un rayon de lumière éclatante, trois autres anges voltigent en accompagnant les chanteurs par les accords d'un violon, d'un luth et d'une viole. La musique guerrière nous fait assister à une scène épique : *Bellone*, drapée de rouge, le glaive à la main, s'élance dans la nuée et la poussière, encourageant du geste ainsi que de la voix un groupe de fantassins et de cavaliers qui montent à l'assaut, au son des clairons. La musique pastorale nous transporte en pleine idylle; quatre bergers nus préludent sur la flûte, les pipeaux et le syrinx, à une mélodie champêtre, tandis qu'une femme s'accroupit pour traire une brebis. Le pouvoir de la musique s'atteste dans deux autres toiles; voici d'abord *David* jouant de la harpe devant la tente du roi *Saül*, dont les enfants éplorés peuvent à peine calmer les transports; voici ensuite l'émouvant épisode de la descente d'*Orphée aux enfers* pour en ramener *Eurydice*. M. Baudry a représenté le chantre de Thrace au moment où il perd de nouveau celle que les accords de sa lyre ont arrachée aux sombres demeures, mais qu'il a voulu contempler trop tôt. Enfin l'épisode d'*Apollon et de Marsyas* nous donne en spectacle la plus sanglante et la plus cruelle des rivalités musicales.

» La danse servit aussi le crime; M. Baudry nous montre dans une première voussure *Salomé* dansant devant *Antipas* pour avoir le droit de jeter aux pieds d'Hérodiade la tête de saint Jean-Baptiste. Plus loin, nous assistons à la naissance de Jupiter; les *Corybantes* et les *Curètes* dansent autour de son berceau; c'est là la danse virile avec sa frénésie armée et bruyante. La danse féminine est plus lascive; le peintre du nouvel Opéra l'a pourtant représentée dans une composition où la passion triomphe de la grâce; *Orphée*, sourd aux consolations des femmes de Thrace, est livré aux *Ménades*, qui le renversent et déchirent son corps en l'entraînant dans une ronde où les peaux de tigre, les couronnes de lierre et de pampre, les thyrses flexibles nous initient à tous les accessoires de la bacchanale.

» Entre chaque voussure, l'architecte a réservé huit grands compartiments rectangulaires. M. Baudry a peint pour ces cadres de grandes figures isolées, qui représentent, sur fond d'or, chacune des Muses, à l'exception de Polymnie. Ces figures assises ont une hauteur de 3 mètres environ. On sent, en les voyant, l'habile pinceau qui a copié les *Prophètes* et les *Sibylles* de la chapelle Sixtine.

» Dans les dix médaillons ovales qui surmontent les baies du foyer sont placés des groupes d'enfants nus maniant les instruments de la musique ancienne et moderne chez les différents peuples.

» Cet aperçu rapide suffira pour donner un idée de l'œuvre colossale que M. Baudry a menée à bonne fin. M. Baudry est le peintre des contours, c'est-à-dire du dessin et de la forme; la pureté du trait suffit chez lui pour donner à ses personnages toutes les attitudes qu'il a conçues pour eux; jamais il n'a recours à ces fausses ombres portées, à ces musculatures exagérées qui sont la ressource des artistes moins savants et moins doués. M. Baudry est l'expression vivante de l'école française, qui sait unir la grâce à la correction italienne; il compose comme David et comme Ingres; mais, tandis que ceux-ci paraissent s'inspirer de la statuaire antique, il accuse son tempérament propre en puisant son inspiration dans les modèles plus vivants des grands peintres de la Renaissance. Il est de plus le peintre de la beauté et des nobles allures; il n'exagère jamais l'expression au point de compromettre l'harmonie esthétique des traits; il sait éviter la surcharge des accessoires; ses personnages sont toujours à l'aise, l'air circule toujours dans ses fonds, quelles que soient les dimensions du cadre qui lui est imposé. »

M. Paul Baudry a succédé à Schnetz, en 1870, comme membre de l'Académie des beaux-arts. Officier de la Légion d'honneur en 1869, il a été promu commandeur en 1875.

BAUDRY D'ASSON (Léon-Armand-Charles), homme politique français, né à La Rocheservière en 1836. Il appartient à la même famille que le chef vendéen Gabriel Baudry d'Asson, qui fut tué au combat de Luçon en 1793. Riche propriétaire, il était membre du conseil général de la Vendée, lorsqu'il se porta candidat à la Chambre des députés dans la 2e circonscription des Sables-d'Olonne le 20 février 1876. Clérical ardent et partisan de la monarchie de droit divin, M. Armand Baudry d'Asson dit dans sa profession de foi : « Mes principes politiques vous sont connus; vous savez que je n'y faillirai pas. Mais avant tout je professe que la religion est la base unique de tout ordre social; en conséquence, les intérêts religieux seront l'objet de mes constantes préoccupations. Défendre la religion, rendre à la France sa grandeur et sa prospérité, assurer la paix à l'intérieur comme à l'extérieur, voilà mon programme, » et il fit un appel à « tous les efforts des hommes d'ordre pour opposer un obstacle infranchissable au torrent démagogique. » Elu député par 6,240 voix contre M. Richer, candidat républicain, il alla siéger à l'extrême droite, où il a voté constamment contre toutes les mesures libérales. Il ne tarda pas à se faire remarquer par ses incessantes et fatigantes interruptions, réclama à diverses reprises la mise à l'ordre du jour des propositions pour l'amnistie et parla contre elle le 17 mai 1876. Au retour d'un voyage qu'il fit à Rome, M. Baudry d'Asson écrivit à l'*Univers* une lettre sur sa visite à Pie IX (octobre 1876). Dans cette lettre, inspirée par un fanatisme religieux qui rappelle les plus mauvais jours du moyen âge, le député des Sables-d'Olonne n'hésita point à provoquer le président de la République à un coup d'Etat en faveur des bons, qui naturellement, à ses yeux, sont les ultramontains et les partisans de l'absolutisme monarchique. Le 23 novembre 1876, il termina en pleine Chambre un discours sur le budget des cultes par le cri de : « Vive Pie IX! »

BAUDRY DE BALZAC (Caroline), peintre de fleurs, née à Metz en 1799. Elle étudia sous la direction de Van Spandonk et fit quelques peintures sur porcelaine pour la manufacture de Sèvres. Elle exposa quelques toiles et quelques porcelaines qui furent très-remarquées.

BAUER (André-Frédéric), mécanicien allemand, né à Stuttgard en 1789, mort près de Wurtzbourg en 1860. En 1807, il se rendit à Londres, où il exerça l'état de mécanicien. Là, il fit la connaissance de Kœnig, qu'il aida dans ses recherches pour l'invention de la presse mécanique. Le succès ayant couronné leurs efforts, ils s'associèrent et fondèrent à Oberzell, près de Wurtzbourg, un établissement dans lequel ils construisirent des presses mécaniques et qui prospéra rapidement. Bauer le dirigea seul après la mort de Kœnig en 1833.

BAUER (Marie-Bernard), prédicateur, né à Pesth (Hongrie) en 1829. Il est issu d'une riche famille juive. M. Bauer était étudiant lorsqu'à dix-neuf ans, poussé par son goût pour les aventures, il se rendit en France, où venait d'éclater la révolution de 1848, et servit dans l'armée comme volontaire. Il s'occupa ensuite d'art, surtout de peinture, puis, entraîné par la fougue de son imagination, il abandonna tout à coup le judaïsme pour embrasser le christianisme. Dans son ardeur de néophyte, il entra dans l'ordre des carmes, y fit ses études théologiques et reçut la prêtrise. Au bout de quelques années, il quitta cet ordre et s'adonna à la prédication tant en Allemagne qu'en France. Ayant été chargé en 1866 de prêcher le carême aux Tuileries, il y plut beaucoup à l'impératrice Eugénie, qui le nomma son chapelain en 1867, ce qui ne l'empêcha pas de prêcher ensuite dans diverses églises de Paris. Vers cette époque, il fut nommé vicaire général honoraire et, en 1868, protonotaire apostolique. Au mois de novembre 1869, il accompagna en Egypte l'impératrice Eugénie, qui était allée assister à l'inauguration du canal de Suez. En 1870, après la déclaration de guerre à la Prusse, M. Bauer devint aumônier en chef des ambulances de la presse, auxquelles il fut attaché à ce titre jusqu'à la fin de la guerre. L'abbé Bauer a publié quelques-uns de ses sermons : le *Judaïsme comme preuve du christianisme, conférences prêchées à Vienne, à l'église des Ecossais* (Vienne, 1866, in-8°); les *Martyrs de l'Europe au* XIXe *siècle*, discours prononcé à Saint-Thomas-d'Aquin en 1867 (Paris, 1868, in-8°); la *Pologne devant l'histoire et devant Dieu*, discours prononcé dans l'église de la Madeleine en 1867 (1868, in-8°); le *But de la vie*, sermons prêchés à la chapelle des Tuileries (1869, in-8°). Citons aussi de lui : *Napoléon III et l'Europe* (1867, in-8°), brochure politique.

* **BAUERLE** (Adolphe), auteur dramatique et romancier. — Accablé de dettes et poursuivi par ses créanciers, il quitta Vienne et finit par se fixer à Bâle, où il mourut d'une fièvre typhoïde en 1859. Ses pièces de théâtre ont été réunies sous le titre de *Théâtre comique* (Pesth, 1820-1825, 5 vol. in-8°).

BAUERNFEIND (Georges-Guillaume), peintre et graveur, né à Nuremberg vers 1730, mort en 1763. Il fit partie comme dessinateur de l'expédition de Niebuhr, envoyée en Arabie par le roi de Danemark en 1761. Il tomba malade durant ce voyage et mourut pendant le trajet de Moka à Bombay. On a de lui néanmoins une collection de dessins qui ont été publiés par le professeur Forskal dans ses *Icones rerum naturalium*.

BAUGE, frère de Suttung, roi des géants, dans la mythologie scandinave. Sa mission était de garder l'hydromel, liqueur divine, en compagnie de Gilling, père de Suttung, et de Sunlda, sa fille.

* **BAUGÉ**, ville de France (Maine-et-Loire), ch.-l. d'arrond., à 40 kilom. d'Angers, dans la vallée du Couesnon; pop. aggl., 2,891 hab. —pop. tot., 3,419 hab. L'arrondissement comprend 6 cantons, 67 communes et 75,387 hab.

BAUGEUR s. m. (bô-jeur — rad. *bauge*). Ouvrier qui fait des constructions en bauge.

* **BAUGNIET** (Charles), peintre belge. — Il est né en 1814. Parmi les derniers tableaux qu'il a exposés aux Salons de Paris, nous citerons : le *Départ* (1868); le *Départ de la mariée* (1869); *Mon petit-neveu* (1876). On lui doit un nombre considérable de portraits lithographiés et dessinés sur pierre d'après nature, représentant les hommes les plus distingués de l'Europe.

* **BAUGY**, bourg de France (Cher), ch.-l. de cant., arrond. et à 27 kilom. de Bourges, sur un étang; pop. aggl., 907 hab.—pop. tot., 1,570 hab. Sur son territoire, camp romain d'Alléan.

BAUJAULT (Jean-Baptiste), sculpteur français, né à La Crèche (Deux-Sèvres) en 1828. Il avait vingt-deux ans lorsqu'il commença à étudier la sculpture sous la direction de M. Jouffroy. Il suivit ensuite les cours de l'Ecole des beaux-arts et concourut pour le prix de Rome en 1854 et 1855. Ayant échoué, M. Baujault renonça à l'enseignement académique. Il n'en continua pas moins à travailler avec une nouvelle ardeur et à chercher des ressources dans son travail. Il débuta au Salon de 1859 par une statue en plâtre, la *Gaule*, qui passa inaperçue. Ce ne fut que cinq ans plus tard qu'il exposa pour la seconde fois. Au Salon de 1864, on vit de lui un buste d'*Ortlie Antoine de Tounens*, fort ressemblant et d'une remarquable exécution. En 1866, il exposa une *Baigneuse surprise*, statue en plâtre, et le *Projet de monument de M. Billault pour Nantes*, comprenant les figures symboliques de l'*Eloquence*, la *Foi patriotique*, la *Justice*, la *Loi*. Les années suivantes, on vit de lui : le buste en marbre du *Comte de Tusseau* (1867), le buste de *M. Ischer* (1868), la statue en marbre du jeune *Thoinnet de La Trumelière* et un buste de *Femme* (1869), le buste de *M. Baujault père* et la statue en plâtre d'un *Jeune Gaulois* (1870). Cette dernière œuvre, fort remarquable, valut à M. Baujault une médaille. En 1873, il exposa, avec un buste de *Meyerbeer*, une des meilleures statues en marbre du Salon, le *Premier miroir*. L'artiste a représenté une jeune fille nue, aux formes délicates et frêles, un peu penchée en avant, nouant ses cheveux et se regardant dans une source. Rien n'égale la chasteté, la grâce un peu gauche, l'innocente coquetterie de cette délicieuse fillette. Quant à l'exécution, elle est de tous points excellente; aussi le jury décerna-t-il à M. Baujault une première médaille d'or. Ce statuaire distingué a exposé en 1875 une réduction en bronze du *Premier miroir*, sa statue du *Jeune Gaulois* en marbre et *Brutus enfant*, buste en marbre; en 1877, deux bustes en marbre, dont un est celui de M. Ricard, ancien ministre de l'intérieur.

BAULUS, surnom d'Hercule, qui avait un temple à Baules, près de Baïes, suivant Silius Italicus.

BAUMBACH (Jean-Balthasar), orientaliste allemand, né dans la seconde moitié du XVIe siècle, mort en 1622. Il enseigna les langues grecque et hébraïque à Heidelberg. On lui doit plusieurs ouvrages aujourd'hui complétement dépourvus d'intérêt et parmi lesquels nous nous contenterons de citer : *De libro psalmorum; De modo disputandi cum judæis; De appellationibus Dei quæ in scriptis rabbinorum occurrunt*.

BAUMCHEN, sculpteur allemand, né à Dusseldorf au commencement du XVIIIe siècle, mort en 1789. Il se rendit en Russie, où il fut très-bien accueilli et reçut de nombreuses commandes qui lui furent largement payées. Il exécuta notamment un grand nombre de statues pour les palais impériaux et amassa rapidement une assez grande fortune. Le séjour de la Russie ne lui plaisait que médiocrement; aussi quitta-t-il bientôt ce pays pour revenir en Allemagne, où, à la suite de circonstances restées inconnues, il tomba dans la plus profonde misère.

* **BAUME-LES-DAMES**, ville de France (Doubs), ch.-l. d'arrond., à 32 kilom. de Besançon, sur la rive droite du Doubs et sur le canal du Rhône au Rhin; pop. aggl., 2,162 hab.—pop. tot., 2,463 hab. L'arrond. comprend 7 cantons, 187 communes, 59,918 hab.

BAUME (Charles-Joseph DE LA), littérateur français, né à Nîmes en 1644, mort près de cette dernière ville en 1715. Il remplit quelques fonctions dans la magistrature, tout en s'occupant de belles-lettres, et fut un des premiers membres de l'Académie royale de Nîmes. On lui doit quelques ouvrages, parmi lesquels on peut citer : *Remarques sur l'histoire générale* (1 vol. in-fol.); *Remarques sur l'histoire de Languedoc* (1 vol. in-fol.) et enfin une *Relation* d'un voyage qu'il avait fait en Italie.

BAUME SAINT-AMOUR (Philippe DE LA), marquis d'Yennes, mort à Paris vers 1670. Il gouvernait la Franche-Comté pour le roi d'Espagne lorsque cette province fut envahie par l'armée française et conquise en quelques semaines. Il fut accusé par ses ennemis, auprès de son maître, d'avoir négligé de défendre le territoire placé sous ses ordres et se défendit dans une brochure (Paris, 1668, in-4°), où il explique la rapidité de la conquête de la Franche-Comté par l'abandon dans lequel il avait été laissé par le gouvernement espagnol, qui ne lui avait envoyé ni hommes, ni vivres, ni argent. Cette *Apologie* et sa *Correspondance avec le parlement de Dôle*, autre brochure qui parut à la même époque, établissent qu'il avait fait tout ce que lui permettait sa situation désespérée. Ces deux pièces sont curieuses à consulter pour l'histoire de la Franche-Comté.

* **BAUMES**, bourg de France (Vaucluse), ch.-l. de cant., arrond. et à 20 kilom. d'Orange; pop. aggl., 857 hab. — pop. tot., 1,675 hab.

BAUMÈS (Pierre-Prosper-François), médecin français, né à Montpellier en 1791, mort à Lagnieu (Ain) en 1871. Il étudia la médecine, se fit recevoir docteur en 1823 et fut pendant plusieurs années chirurgien de l'hôpital de l'Antiquaille, à Lyon. Le docteur Baumès s'était occupé d'une façon toute particulière du traitement des maladies vénériennes et des maladies de la peau. On lui doit les ouvrages suivants : *Traité des maladies venteuses* (1834, in-8°); *Aperçu médical des hôpitaux de Londres* (1835, in-8°), au point de vue des dermatoses et des maladies syphilitiques; *Précis théorique et pratique sur les maladies vénériennes* (1840, 2 vol. in-8°); *Nouvelle dermatologie* ou *Précis théorique et pratique sur les maladies de la peau, fondé sur une nouvelle classification médicale* (1842, 2 vol. in-8°, avec planches); *Précis théorique et pratique sur les diathèses* (1853, in-8°).

BAUMGARTEN (Martin), voyageur allemand, né en 1473, mort en 1535. Il se rendit en Palestine vers 1507 et visita successivement la Syrie, l'Arabie et l'Egypte. Il donna une relation de ses voyages, qui fut publiée à Nuremberg en 1594 et qui a été réimprimée dans la collection Churchill sous le titre : *Travels through Egypt, Arabia, etc.*

BAUMGARTEN (Charles-Frédéric), compositeur allemand, né vers le milieu du XVIIIe siècle. On lui doit la musique d'un opéra ayant pour titre *Robin Hood* et qui obtint un grand succès. Cet artiste fit longtemps partie de l'orchestre du théâtre de Covent-Garden.

BAUMGARTEN (Michel), théologien allemand, né à Haseldorf (Holstein) en 1812. Son père, qui était un riche paysan, l'envoya faire ses études à Altona, puis à l'université de Kiel, où il s'occupa particulièrement de théologie protestante. En 1846, il devint pasteur à Slesvig, se fit remarquer par ses idées libérales et par son ardent patriotisme. La part qu'il prit au mouvement en faveur des duchés de Slesvig-Holstein lui valut d'être destitué par le roi de Danemark. Il alla professer alors la théologie à Rostock; mais ses opinions avancées lui attirèrent toutes sortes de persécutions de la part des protestants orthodoxes et conservateurs, qui obtinrent sa destitution en 1858. On lui doit plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *Doctrina Jesu Christi de lege mosaica* (Berlin, 1838); *Commentaire théologique sur l'Ancien Testament* (Kiel, 1843-1844); la *Liturgie et la prédication* (1843); *Douze thèses sur le présent et l'avenir de l'Eglise* (1848); *Un mot nécessaire dans l'affaire du Slesvig* (1856); *Histoire des apôtres* ou *Marche de l'Eglise de Jérusalem à Rome* (1852, 2 vol.); les *Visions nocturnes de Zacharie* (1854); la *Crise cléricale dans le Mecklembourg* (1859), etc.

BAUMGARTEN-CRUSIUS (Charles-Guillaume), philologue allemand, né à Dresde en 1746, mort en 1845. Il étudia d'abord dans sa ville natale, puis passa à Leipzig, où il professa quelque temps (1807) et se fit remarquer surtout par l'ardeur avec laquelle il attaquait les ennemis de sa patrie. En 1830, il fut investi par ses concitoyens de fonctions assez importantes, puis devint recteur de l'école de Meissen, poste qu'il conserva jusqu'à sa mort. On lui doit plusieurs ouvrages importants, parmi lesquels nous citerons : *Vier Reden an die Deutsche Jugend über Vaterland, Freiheit, etc.*, discours adressés à la jeunesse allemande sur la patrie, la liberté, etc. (Leipzig, 1814); des éditions avec notes de Xénophon, Suétone, des *Métamorphoses* d'Ovide, de l'*Odyssée* d'Homère, etc.

* **BAUMGARTNER** (André, baron DE), physicien et homme d'Etat autrichien. — Il est mort à Vienne le 28 juillet 1865.

BAUNARD (Louis), écrivain français, né à Bellegarde (Loiret) en 1828. Il fit ses études théologiques à Orléans, où il fut ordonné prêtre en 1851. L'abbé Baunard professa ensuite la seconde et la rhétorique au petit séminaire de la chapelle de Saint-Mesmin, à Orléans, et prit à Paris, en 1860, le grade de docteur ès lettres. Cette même année, il devint vicaire de la cathédrale d'Orléans, chanoine honoraire, et, dans un voyage qu'il fit à Rome en 1862, il reçut le diplôme de docteur en théologie. Il a été nommé, en 1868, aumônier de l'Ecole normale primaire d'Orléans. Outre des articles publiés dans le *Correspondant*, la *Revue économique chrétienne*, etc., des récits, des nouvelles, des opuscules publiés sans nom d'auteur, on doit à l'abbé Baunard les ouvrages suivants : *Théodulphe, évêque d'Orléans* (1860, in-8°), thèse pour le doctorat; *Quid apud Græcos de institutione puerorum senserit Plato* (1860, in-8°); *Vies des saints et personnages illustres de l'Eglise d'Orléans* (1862-1863, 3 vol. in-18); le *Doute et ses victimes dans le siècle présent* (1865, in-8°); le *Livre de la première communion et de la persévérance* (1867, in-16); l'*Apôtre saint Jean* (1869, in-8°); *Histoire de saint Ambroise* (1871, in-8°); le *Pontificat de Pie IX* (1871, in-8°), etc.

BAURANDONT (Milcnare), pseudonyme de **Bardonnaut** (Marcelin).

BAUSA (Grégoire), peintre espagnol, né à Majorque en 1596, mort à Valence en 1656. Il fut l'élève de Jean Ribalta. On cite de lui un *Martyre de saint Philippe*, qui figura du vivant de l'artiste au maître-autel des Carmélites de Valence, et, dans le cloître des mêmes religieux, le *Martyre de plusieurs saints de l'ordre des Trinitaires*.

BAUSSANCOURT (François DE), général français. Il vivait dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, et il appartenait à une famille noble; mais il accepta franchement les idées nouvelles et prit du service dans les armées de la Révolution. Il se distingua en plusieurs rencontres et arriva promptement au grade de général de brigade. Il rendit un service signalé en repoussant les Autrichiens qui s'avançaient vers Bouchain, près de Valenciennes, mais fut néanmoins destitué comme noble. Cette disgrâce lui causa un tel chagrin qu'il en mourut.

BAUSSET-ROQUEFORT (le marquis Jean-Baptiste-Gabriel-Ferdinand DE), écrivain français, né à Toulon en 1800. Il étudia le droit et suivit pendant quelques années la carrière de la magistrature. Ayant donné sa démission, il s'occupa de questions philosophiques et économiques, assista à plusieurs congrès internationaux et devint membre de diverses sociétés savantes. En 1855, il fut membre du jury de l'Exposition universelle. Outre un grand nombre d'articles et d'études insérés dans des recueils, on lui doit des ouvrages dont les principaux sont : *Devoirs, droits, assistance par le christianisme, la liberté, l'éducation, origine et condition essentielles des droits, particulièrement du droit au travail* (1849, in-12); *Des droits de l'homme et de ses devoirs dans la société* (1851, in-12), livre couronné par l'Académie française; *Etude des questions relatives à l'assistance des enfants confiés à la charité publique* (1859, in-8°); *Etude sur le mouvement de la population en France depuis le commencement du* XIXe *siècle* (1862, in-8°); *Notice historique sur l'invention de la navigation à vapeur* (1864, in-8°); *Notice sur M. Achille de Jouffroy d'Abbans* (1864, in-8°), etc.

* **BAUTAIN** (Louis-Eugène-Marie), philosophe et théologien français. — Il est mort à Paris en 1867. Outre les ouvrages de lui que nous avons cités, il laissa les trois suivants qui ont été publiés après sa mort : *Idées et plans pour la méditation et la prédication* (1867, in-12); les *Choses de l'autre monde, journal d'un philosophe, recueilli et publié par l'abbé Bautain* (1868, in-12); *Méditations chrétiennes* (1873, in-12).

BAUTÉ s. m. (bô-té). Membre d'une secte philosophique de l'Indoustan, qui passe pour être athée.

BAUTIER (Alexandre), savant et homme politique français, né à Rouen en 1801. A vingt ans, il entra comme associé dans une entreprise industrielle. Ayant éprouvé des pertes, il renonça à l'industrie, se rendit à Paris, où il étudia la médecine et les sciences naturelles. Ayant contracté, en disséquant, une maladie grave, M. Bautier se rendit en Italie pour y rétablir sa santé, puis il visita la Suisse, la Belgique, une partie de l'Angleterre, et, de retour à Paris en 1830, il se fit recevoir docteur en médecine. Il alla exercer alors sa profession à Rouen, qu'il quitta quelques années plus tard pour se fixer à Dieppe. Nommé maire de cette ville en 1848, il fut élu représentant du peuple à l'Assemblée constituante, fit partie du comité de l'instruction publique et vota avec les républicains de la nuance du *National*. N'ayant pas été réélu à l'Assemblée législative, il a vécu depuis lors dans la retraite. On lui doit les ouvrages suivants : *Tableau analytique de la flore parisienne* (1827, in-18), très-souvent réédité; *Flores partielles de la France comparées* (1868, 2 vol. in-8°).

BAUX (Jean-Martin-Jules), archéologue français, né à Lyon en 1806. Elève de l'Ecole des chartes, il est devenu archiviste du département de l'Ain, membre de plusieurs Sociétés savantes, notamment des Académies de Lyon, de Dijon, de Savoie, et correspondant du ministère de l'instruction publique. Nous citerons, parmi ses ouvrages : *Recherches historiques et archéologiques sur l'église de Brou* (Bourg, 1845, in-8°), plusieurs fois rééditées; *De urbe et antiquitatibus matisconensibus liber* (Lyon, 1846, in-12); *Histoire de la réunion à la France des provinces de Bresse, Bugey et Gex sous Charles-Emmanuel Ier* (1852, in-8°); *Extraits analytiques des registres municipaux de Bourg de* 1526 *à* 1600 (1861-1862, 2 vol. in-8°); *Nobiliaire du département de l'Ain. Bresse et Dombes* (1863, in-8°); *Bugey et pays de Gex* (1864, in-8°); *Ruines d'Yzernore* (1865, in-8°); *Mémoires historiques de la ville de Bourg* (1868-1869, 2 vol. in-8°).

* **BAVAI** ou **BAVAY**, bourg de France (Nord), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. d'Avesnes, sur une hauteur, près de l'Hogneau; pop. aggl., 1,404 hab. — pop. tot., 1,777 hab. Tanneries, clouteries, fonderies de fer et de cuivre; fabriques d'instruments aratoires, de platines de fer, de pelles, poêles et chaînes, de poteries; sucrerie, peignerie de laine, bonneterie.

— *Histoire*. Appelée autrefois *Bagacum, Bavacum*, cette ville était, au temps de Tibère, la capitale des Nerviens. Elle fut ruinée au Ve siècle. « L'histoire, dit M. Ad. Joanne, en fait de nouveau mention au IXe siècle; au XIVe, son commerce était florissant; au XVe, après que les Français l'eurent ravagée, Philippe le Bon, duc de Bourgogne et comte de Hainaut, augmenta (1454) ses franchises et ses priviléges relatifs au commerce. Elle fut saccagée par Louis XI en 1477, incendiée en 1554 par ordre de Henri II, puis, en 1572, par une troupe de protestants français que les habitants avaient assaillis, et enfin démantelée en 1654 par Turenne. En 1655, l'armée française, ayant occupé Landrecies, détacha 500 cavaliers pour aller brûler Bavai. En 1678, lorsque cette place fut cédée à la France par le traité de Nimègue, ce n'était plus qu'une ruine. » Sous les Romains, Bavai possédait des thermes. Au tome Ier du *Grand Dictionnaire*, nous avons écrit BAVAY.

BAVAY (Paul-Ignace DE), médecin et chimiste flamand, né à Bruxelles en 1704, mort en 1768. Il se livra jeune encore à l'étude de la chimie, se mit ensuite à apprendre la médecine, puis se rendit à Louvain, où il fit de rapides progrès dans cette science. Il revint à Bruxelles, étudia avec ardeur l'anatomie et fut nommé médecin en chef des hôpitaux militaires. En 1749, il fit un cours public d'anatomie et de chirurgie; mais quelques discussions qu'il eut avec ses confrères l'obligèrent à quitter Bruxelles, où il ne revint pour mourir que quelques années plus tard. On a de lui : *Petit recueil d'observations en médecine sur les vertus de la confection tonique, résolutive et diurétique* (Bruxelles, 1753, in-12); *Méthode courte, aisée, peu coûteuse, utile aux médecins et absolument nécessaire au public indigent pour la guérison de plusieurs maladies* (Bruxelles, 1759, in-12).

BAVEUSE s. f. (ba-veu-ze). Un des noms de la blennie.

* **BAVIÈRE** (ROYAUME DE).—*Histoire*. L'histoire de la Bavière depuis l'avénement de Louis II (11 mars 1864) est tout entière dans l'absorption méthodique par la Prusse de ce royaume, qui n'a plus qu'une autonomie nominale, et dans les dissensions religieuses qui le déchirent intérieurement. Le jeune souverain, passionné pour les beaux-arts et spécialement pour la musique, s'est toujours beaucoup plus occupé des opéras de son ami Richard Wagner que de son royaume, et, en vrai roi constitutionnel, il laisse ses ministres gouverner à sa place.

Alliée à l'Autriche lors de la guerre de 1866 et battue avec elle à Sadowa, la Bavière fut obligée de subir la loi du vainqueur; elle fut détachée de la confédération du Sud et entra dans la confédération du Nord, à des conditions que la Prusse lui fit les plus douces possible, afin de se ménager un allié de cette importance. Aux termes d'un traité conclu en août 1866, la confédération du Nord se chargea d'une partie de la dette de la Bavière et, en échange, ne demanda qu'une toute petite rectification de frontière, au point de vue des intérêts stratégiques; le roi de Bavière céda au roi de Prusse l'arrondissement de Gersfeld, le district d'Orb et l'enclave de Caulsdorf, située entre Saalfeld et le cercle prussien de Ziegenruck. La population des districts cédés était de 33,900 habitants. L'armée bavaroise dut, en outre, adopter le système prussien et être placée sous le commandement du roi de Prusse, tout en conservant son administration spéciale; en revanche, une partie de son entretien fut mise à la charge de la Prusse. Le même traité stipulait une indemnité de guerre à payer par la Bavière, la retraite des troupes prussiennes aussitôt le dépôt effectué de la garantie de ladite indemnité, la restitution des prisonniers de guerre, du matériel des chemins de fer dont les Prussiens s'étaient emparés et de 33,000 florins qu'ils avaient enlevés à la Caisse paternelle de Kinsingen.

Depuis lors, la Bavière ne peut plus être considérée que comme la vassale de la Prusse, et le premier ministre de Louis II, M. de Hohenlohe, n'exerça en effet que la charge de secrétaire de M. de Bismarck. Sa dépendance s'accentua encore davantage lors de la guerre de 1870-1871; on vit l'armée bavaroise marcher au commandement de M. de Moltke, comme un simple corps d'armée prussien, sans que le roi de Bavière fût même consulté sur la marche des opérations. La part qui revient à la Bavière dans les faits de cette guerre ne serait que difficilement séparée de l'ensemble des opérations de l'armée allemande. Nous dirons seulement que ce sont les Bavarois, sous le commandement du général Von der Tann, qui s'emparèrent de Bazeilles et qui brûlèrent ce malheureux village, avec une partie de ses habitants. Ce fut aussi ce corps d'armée qui s'empara d'Orléans en novembre 1870, bombarda la ville, quoique ouverte, en représailles du combat qu'il lui avait fallu subir à ses portes contre un détachement de l'armée de la Loire, et incendia une partie de ses faubourgs. Enfin, ce sont les Bavarois qui furent battus à Coulmiers et laissèrent entre nos mains nombre de prisonniers et deux canons. Ils ne rentrèrent à Orléans, au 4 décembre 1870, qu'avec l'aide de l'armée de Metz, rendue disponible par la capitulation de Bazaine. Un autre corps bavarois opérait sous les murs de Paris.

Lorsqu'il fut question de conférer au roi de Prusse le titre d'empereur d'Allemagne, le roi de Bavière y accéda volontiers et se chargea même de servir d'intermédiaire à ce sujet entre le roi de Prusse et les princes allemands. Il écrivit à chacun d'eux une lettre pour les décider, et ses démarches furent couronnées de succès. Comme compensation, la Bavière reçut quelques adoucissements aux rigueurs du traité de 1866.

A l'intérieur, ce petit Etat est en proie depuis longues années à une agitation politique et religieuse des plus graves. Le parti ultramontain, qui est en même temps le parti des autonomes et des antifédéralistes, y obtient continuellement la majorité dans les élections. Son programme se résume sous ces deux chefs : indépendance de la Bavière, fidélité à l'Eglise romaine. Le parti des néo-catholiques, au contraire, est en même temps le parti de la prussification; ils s'appellent ambitieusement catholiques libéraux. Les ultramontains ont pour eux le nombre; les catholiques libéraux ont pour eux le roi Louis II et M. de Bismarck. Le roi, dévoué au fond à la Prusse, est cependant obligé de tenir compte de la majorité ultramontaine et autonome de la Chambre et du pays tout entier. De là des crises sans cesse renouvelées, qu'il ne parvient à conjurer qu'à l'aide de compromis. Les tendances séparatistes n'osent pas se faire jour ouvertement, mais elles se manifestent sous le couvert de la religion et de l'attachement aux doctrines romaines. La querelle éclata dès 1869, à propos de la promulgation du dogme de l'infaillibilité. M. de Hohenlohe, alors premier ministre, signala le premier les périls de ce dogme pour la société civile; ils étaient, en effet, plus sensibles pour la Bavière que pour toute autre puissance, puisque la lutte y est engagée sur le terrain religieux. Son initiative resta sans écho; la France était occupée de ses réformes intérieures, et M. de Bismarck ne pensait pas encore à engager le fer avec les robes noires; il prétendait même alors que les jésuites avaient du bon, ce dont il